



COMMUNE DE SAINT-FRONT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNI LE MARDI 30 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi trente du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, en application de l'article L,2121-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Saint-Front.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Jean-Pascal BLANCHON – Jean-Marc BOULLET - Sébastien CHARRIAUD – Marie-Thérèse CHARRIERE – Emilie CZAJKA – Catherine MESNARD et Nadine ROCHE.

Absents sans pouvoir : Freddy POUPIN et Benoît ROUSSILLON.

Secrétaire de séance : Nadine ROCHE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

1) POSITION DE LA COMMUNE DE SAINT-FRONT SUR LA DEMANDE D'INTEGRATION A 100 % AU SIVM D'AUNAC

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune de Saint-Front n'adhérait pas à la compétence école primaire du SIVM d'Aunac.

En effet, la commune de Saint-Front possédait sa propre structure scolaire et les enfants étaient scolarisés à Saint-Front et non à Aunac.

Suite à la fermeture de l'école, 10 élèves précédemment inscrits à Saint-Front sont désormais inscrits à l'école d'Aunac.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de M. le président du SIVM d'Aunac demandant à la commune de Saint-Front d'intégrer à 100 % le SIVM d'Aunac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec cinq voix pour, une voix contre et une abstention, d'adhérer à 100 % aux compétences du SIVM d'Aunac

2) COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS EUROPEENNES FIXEES AU 9 JUIN

Scrutin du 9 juin 2024	
Scrutin	Bureau
8 heures – 13 heures : Jean-Marc BOULLET – Benoît ROUSSILLON et Freddy POUPIN	Président : Sébastien CHARRIAUD Assesseurs : Jean-Marc BOULLET Jean-Pascal BLANCHON Marie-Thérèse CHARRIERE
13 heures – 18 heures : Jean-Pascal BLANCHON – Sébastien CHARRIAUD et Nadine ROCHE	Secrétaire : Nadine ROCHE

3) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Fermeture de la déchetterie d'Aunac-sur-Charente : M. le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la décision de justice envoyée au maire d'Aunac-sur-Charente suite à sa contestation sur la décision de Calitom de fermer 13 déchetteries en Charente dont celle de sa commune. En effet, M. le Maire d'Aunac-sur-Charente avait attaqué auprès du tribunal administratif de Poitiers la délibération du 8 février 2022 portant sur le nouveau plan de restructuration des déchetteries en Charente. Il en ressort que les juges ont jugé ses griefs fondés mais la délibération n'a pas pour autant été annulée.

SIVOS Saint-Front-Ventouse-Valence : l'arrêté portant sur la dissolution définitive du SIVOS a été pris et publié. En conséquence, lors d'une prochaine réunion, le conseil municipal réfléchira sur le le reclassement de l'école en bâtiment communal.

Extension de la salle des fêtes pour mise aux normes des sanitaires : le commencement des travaux a été prévu à partir du 13 mai 2024. Le 6 mai, Sébastien, Jean-Marc et les agents communaux se chargent de déménager la cuisine.

Eau : mercredi 17 avril dernier, des coupures d'eau ont été effectuées. M. le Maire n'a pas été prévenu. Il a demandé à la SAUR qu'il soit tenu informé des prochaines décisions de coupure.

Une vérification de la **grille du cimetière** doit être effectuée prochainement.

Voies communales : certains administrés interrogent M. le Maire ou les agents sur les nids de poule sur les voies communales. Il y a eu une livraison d'enrobé. Ils vont être prochainement rebouchés.

Fibre : toujours quelques sollicitations de la part de certains administrés qui ont des difficultés de connexion.

Chiens errants : M. le Maire a appelé Jean-Pascal BLANCHON, représentant au sein du syndicat de la fourrière, pour récupérer deux chiens errants.

Restauration de deux murs soutenant la RD 27 sur la commune de Saint-Front : (cf. délibération de la Commission permanente du Département 8 mars 2024)

Plusieurs ouvrages sont présents au droit de la RD 27 à l'entrée de l'agglomération de Saint-Front. On dénombre deux murs de soutènement d'environ 70 m chacun et d'une hauteur comprise entre 1 et 1,70 m. Ces murs en maçonnerie présentent de nombreux **désordres** au niveau **des pierres** (moellons et pierre de taille) qui les constituent. Le programme de travaux prévoit la restauration des murs en maçonnerie existante (rejointoiement, remplacement de pierres, mise en œuvre localement d'enduit).

Les travaux seraient prévus début juin 2024.

M. le Maire en a terminé et demande s'il y a d'autres questions ou informations.

Marie-Thérèse CHARRIERE : au titre de la commission patrimoine et culture, elle informe les membres :

- d'un projet de concert dans l'église de Saint-Front courant du mois de juillet ;
- du parcours de la découverte du patrimoine de l'art roman en ruffécois avec la présentation du programme estival de l'art roman 2024 le 10 juillet 2024 à Verteuil-sur-Charente ;

En l'absence d'autres questions, M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et, l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance à 19 h 40.
